

Modèle de financement des structures des urgences et SMUR

Compartiment dédié à la Qualité

Livret pédagogique
Dotation Qualité
V1 Janvier 2021



Dans le cadre du nouveau modèle de financement des structures des urgences et SMUR, un compartiment spécifique est dédié à la qualité des prises en charge

Ce support didactique a pour objectif de **diffuser à l'ensemble des parties prenantes** une **information** synthétique, partagée, et actualisée sur cette dotation qualité concernant :

- **les indicateurs** qui vont être observés dans le cadre du modèle
- **les grands principes de la dotation et du calcul des rémunérations**

Des mises à jours de ce livret permettront de venir l'enrichir au fil des travaux en cours

Quels indicateurs et quels types de données vont être observés dans le cadre de la dotation qualité ?

2 familles d'indicateurs serviront à valoriser la qualité

Des indicateurs de contrôle de la **qualité des données** recueillies et transmises par les structures des urgences

- **Bonne complétion du Diagnostic Principal au sein du RPU**
Taux de RPU avec un diagnostic renseigné et valide
- **Bonne transmission sur l'année de l'ensemble des RPU, reflétant l'exhaustivité de l'activité de la structure**
En fin d'année, vérification que le nombre de RPU transmis pour chaque jour est bien compatible avec le niveau minimum attendu

→ Ces 2 indicateurs seront pris en compte pour une première rémunération à la qualité en 2021 (les données observées en 2021 seront comparées à celles de 2019)

Des indicateurs d'évaluation de la **qualité des prises en charge et des organisations** au sein des structures des urgences et SMUR

Observation de plusieurs types de données pour évaluer différentes dimensions de la qualité des prises en charge et des organisations

- **Données RPU concernant la durée de passage aux urgences des personnes âgées de 75 ans et plus**
Durée de passage en fonction du mode de sortie et de l'orientation
- **Données RPU concernant les sorties non convenues : les patients partis sans attendre, les fugues et les patients sortis contre avis médical**
- **Données SAE concernant la composition des équipages SMUR, via les heures postées ambulancier**
Analyse des heures postées ambulancier (ou faisant fonction) déclarées, au regard du nombre d'heures minimum attendues

→ Ces données seront observées dès 2021 et seront valorisées dans le cadre de la dotation qualité à partir de 2022

Quels sont les grands principes de la dotation qualité et du calcul des rémunérations ?

- **L'établissement est comparé à lui-même :**
 - Un établissement **qui enregistre une progression par rapport à l'année précédente** sur un indicateur, bénéficie d'une rémunération au titre de cet indicateur en fonction de l'intensité de la progression observée
 - Un établissement **qui est à un niveau de qualité élevé sur un indicateur** bénéficie d'une rémunération à 100% au titre de cet indicateur quelle que soit sa progression
- **La dotation qualité sera répartie de la façon suivante :**
 - Valorisation de la qualité des données recueillies et transmises par les structures des urgences
25% de l'enveloppe
 - Valorisation de la qualité des prises en charge et des organisations au sein des structures des urgences et des SMUR
75% de l'enveloppe
- **Les données analysées pour déterminer la dotation qualité sont connues par les structures des urgences et SMUR à l'avance**